

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR

Société Anonyme au capital de 14.234.997,50 Euros
40, rue du Louvre – 75001 PARIS
RCS Paris B 602 036 782

Paris, le 12 mars 2021,

Par communiqué du 21 décembre 2020, la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS (« SFC ») informait le marché que la société CASIGRANGI avait acquis 3.823.107 actions représentant 75,07% du capital social et des droits de vote de SFC et qu'elle devait déposer, à titre obligatoire, auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique d'achat simplifiée portant sur les actions de SFC, à un prix de 1,70 € par action.

EEM a sollicité, dans le cadre de la procédure de sauvegarde, l'autorisation de Monsieur le Juge commissaire d'accepter l'offre formulée par la société CIRCUS CASINO FRANCE d'acquérir la totalité des titres détenus par EEM dans le capital de SFC, soit 510.000 actions, moyennant un prix de cession de 1,75 € par action, et ce aux fins de financer sa période d'observation.

Par ordonnance en date du 25 février 2021, Monsieur le Juge commissaire a autorisé EEM à procéder à cette cession, compte tenu notamment du cours de bourse de 1,70 € à la clôture de la séance du 22 février 2021.

En exécution de cette ordonnance, EEM a procédé cette semaine à la cession de 360.000 actions au bénéfice de la société CIRCUS CASINO FRANCE.

Le solde des titres, soit 150.000 actions, a fait l'objet d'une saisie conservatoire de la part de Monsieur François Gontier dont EEM ne connaît pas, à date, le fondement alors même que les saisies aux titres de créances antérieures sont interdites dans le cadre d'une procédure de sauvegarde et que Monsieur François Gontier reste devoir à EEM la somme de 1,4 M€ au titre de la liquidation de l'astreinte prononcée par arrêt définitif de la Cour d'appel de Paris en date du 6 février 2020.

Cette saisie va faire l'objet d'un recours aux fins de permettre à EEM de réaliser la cession du solde des titres saisis dans les meilleurs délais.

A propos du Groupe EEM

Fondé en 1928, Electricité et Eaux de Madagascar détient des participations dans diverses entreprises en France et à l'étranger dont notamment la Société Anonyme Immobilière Parisienne de la Perle et des Pierres Précieuses - SAIPPPP, la SNC Paris Croix des Petits Champs, la SARL Les Vergers. Electricité et Eaux de Madagascar détient en outre une participation dans Gascogne (16,04 %) qui en fait un des plus gros actionnaires de cette société cotée sur Euro List C, et une participation dans la Société Française de Casinos - SFC (10%).

Electricité et Eaux de Madagascar, holding financier diversifié (hôtellerie, immobilier, papier, casinos) est coté sur le marché Euro List C de Nyse Euronext Paris.

